COMPTE RENDU DU CONSEIL DE DEPARTEMENT

du Mardi 16 mars 2021

Conseil en présentiel

- <u>Collège A:</u> Pierre-Jean CHARREL (départ à 13h27, procuration à O.HAEMMERLE); Jean GILLIBERT; Ollivier HAEMMERLE; Caroline THIERRY (départ à 13h30, procuration à S. ISNARD)
- <u>Collège B:</u> Romain GUILLAUME; Emmanuel HALLOUIN (départ à 14h07); Stéphane ISNARD (arrivé à 13h10, départ à 14h09); Elsy KADDOUM (départ à 14h07); Sabine MERCIER (départ à 14h05); Cassia TROJAHN

<u>IATOS</u>: Véronique FABRIS; Hosni MERNARI (arrivé à 13h10, départ à 13h20 puis retour à 13h37) <u>Etudiants</u>:

Personnalités Extérieures :

<u>Autres</u>: Françoise ADREIT (départ à 14h08); Benoît CHEVALLIER; Catherine COMPAROT; Frédéric FERRATY; Brahim HAMID; Nathalie HERNANDEZ (départ à 14h); Julien LABETAA (arrivé à 13h); Agnès LAGNOUX; Marc PERRET (arrivé à 13h, départ à 14h07); Francis RIGAL

Excusés: Pascal SARDA

1) Compte rendu des Conseils de département :

- Conseil de département du 6/10/2020 :

Brahim Hamid présente ce compte rendu.

Aucune remarque n'est faite.

Ce compte rendu est mis au vote :

NPPV: 0; Abstentions: 1; Contre: 0; Pour: 10

Ce compte rendu est approuvé.

- Conseil de département du 28/10/2020 :

Brahim Hamid présente ce compte rendu.

Il rappelle que le poste « Rectorat », si le département l'obtient, est pour la rentrée septembre 2022.

Aucune autre remarque n'est faite, le compte rendu est mis au vote :

NPPV: 0; Abstentions: 2; Contre: 0; Pour: 9

Ce compte rendu est approuvé.

2) Désignation des commissions d'admission des formations sélectives du département :

Avant, les commissions n'étaient pas formalisées et un appel aux bonnes volontés était fait.

Maintenant, les commissions d'admission sont formalisées : signature par la Présidente et saisie dans eCandidat..

Les commissions d'admission concernent les formations sélectives soit L3 MIASHS parcours Informatique, M1 ICE-LD et M1 ISM-AG.

Il est fait remarquer que la commission d'admission le jour de l'étude des dossiers différe de la commission d'admission signée par la Présidente.

En effet, il semble légitime que l'équipe pédagogique d'une formation puisse participer au recrutement des étudiants de cette formation.

Ouvrir les commissions à tous les enseignants de la formation, pourquoi pas ? Mais dans ce cas, les enseignants s'engagent à participer à tout le processus lié à la commission, pas seulement à être présent le jour de l'étude des dossiers.

Car les membres d'une commission ont un rôle défini et peuvent accéder à eCandidat.

Mais il faut faire attention que les membres d'une commission ne soient pas trop nombreux car cela devient vite compliqué à gérer.

Il est fait remarquer également que toutes les disciplines doivent être représentées dans les commissions.

Il est donc décidé que les responsables de formations s'occupent de constituer les commissions d'admission.

Une commission d'admission devra être composée :

- du responsable de la formation
- des responsables d'année
- de 2 représentants de l'équipe pédagogique

Cette composition est mise au vote :

NPPV: 0; Abstentions: 4; Contre: 0; Pour: 8

La composition des commissions d'admission ci-dessus est adoptée.

3) Groupe de Travail sur les « UE à gros effectifs » :

Le groupe de travail s'est réuni trois fois.

Le nom du groupe « UE à gros effectifs » n'est pas approprié aux problématiques discutés.

A la base, ce groupe avait été créé pour un échange de bons procédés.

Dans les faits, le mandat du groupe n'était pas assez défini.

Une des questions de ce groupe de travail était de définir ce qu'est « une UE à gros effectifs ».

Lors de ces réunions, il a été beaucoup question du Pix et au vu du nombre de groupes et d'inscrits, c'est légitime. Mais cela vient aussi du fait que les responsables Pix faisaient partie de ce groupe de travail.

Il a été également question de la DA PE mais les problèmes rencontrés ne sont pas, pour diverses raisons, les mêmes que ceux du Pix.

S'il n'y a de gros effectifs qu'en Pix, le groupe de travail ne concerne alors que la gestion du Pix. Les problèmes, aussi bien administratifs que pédagogiques, rencontrés dans la gestion du Pix ne sont pas les mêmes que ceux rencontrés dans les autres UE.

Les discussions au sein du groupe de travail ont permis la constitution d'une liste de problèmes et quelques pistes de solutions ont été avancés.

Ce groupe devrait peut-être perdurer mais en changeant de nom et en ayant défini précisément son rôle. De nouveaux membres pourraient éventuellement le rejoindre.

Le Conseil se termine à 14h10, seuls les trois premiers points de l'ordre du jour ont été traités.

Brahim Hamid Directeur